



Préavis de grève pour la défense de la liberté d'expression

Radio France subit une campagne de dénigrement et de calomnie orchestrée par des partis politiques, organisations ou personnalités franchement hostiles au service public de la radio, alors qu'un projet de réforme de l'audiovisuel public va être discuté prochainement à l'Assemblée Nationale.

C'est à ce moment précis que la Direction de Radio France, loin de défendre les intérêts vitaux de l'entreprise, mène une politique de casse sociale sur les antennes en bouleversant les grilles et en sacrifiant des émissions emblématiques.

En particulier sur France Inter, dont la marque de fabrique est l'insolence et la liberté de ton depuis la fin de l'ORTF, des menaces pèsent sur des émissions populaires et singulières, que seul le service public peut produire.

Dans quel but ?

Pour répondre aux injonctions des puissances publiques, de groupes privés ?

Dans une société de plus en plus clivée, où l'hystérie remplace le débat public, la pluralité et l'humour doivent garder une place centrale sur l'ensemble de nos antennes.

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, SNJ, SUD et UNSA appellent l'ensemble des salariés de Radio France à cesser le travail **le 12 mai 2024 entre 0h00 et minuit** et demandent à la Direction de Radio France :

- la défense des personnels contre toute forme de pression et de dénigrement extérieurs
- le respect par l'employeur de son obligation de protection et de sécurité de ses salariés
- la résorption de la précarité sur les antennes
- la fin de la répression de l'insolence et de l'humour
- la préservation de l'identité et de la singularité de ses chaînes
- la réaffirmation sans limite de la liberté d'expression sur nos antennes

Paris, le 6 mai 2024